

**Extrait du procès-verbal de la réunion
du Conseil d'administration de
Nature Québec
terminée le 23 novembre 2012**

CA12-11-23_R9

Nature Québec a reçu une demande d'appui de Québec arbres concernant les espaces verts de l'arrondissement historique de Sillery.

Attendu que l'arrondissement historique de Sillery a été créé par décret gouvernemental en 1964 pour protéger les grands domaines contre le morcellement et pour conserver les paysages naturels patrimoniaux de ce site historique;

Attendu que cet arrondissement historique représente environ une centaine d'hectares d'espaces verts dont plusieurs boisés qualifiés d'exceptionnels et d'arbres classifiés comme remarquables ou patrimoniaux;

Attendu qu'environ 42 hectares d'espaces verts au total, dont environ 11 hectares de boisés et plantations d'arbres, sont menacés à l'heure actuelle par du développement immobilier;

Attendu que ces espaces verts se situent à proximité du fleuve St-Laurent et qu'ils contribuent à l'écosystème de la vallée du St-Laurent;

Attendu que deux cent espèces différentes d'oiseaux migrateurs ou nicheurs ont été répertoriés sur ce site;

Attendu que ces espaces verts ne sont pas protégés à l'heure actuelle par une réglementation leur accordant le statut légal d'espace vert protégé;

Attendu que suite à l'adoption prochaine du Plan particulier d'urbanisme de Ste-Foy, un centre-ville secondaire émergera dans les prochaines années à proximité de l'arrondissement historique de Sillery et que les citoyens de ce nouveau noyau urbain devraient avoir accès à proximité d'eux à un réseau

d'espaces naturels pour un développement urbain équilibré afin de maintenir leur santé psychologique;

Attendu que ces espaces verts, en captant les eaux de fortes pluies, limite les déversements d'eaux contaminées dans le fleuve et la nécessité de construire de coûteux bassins de rétention d'eau de pluie;

Attendu que les boisés de ces espaces verts captent des tonnes de polluants atmosphériques par année et qu'ils contribuent ainsi à la santé physique des citoyens;

Attendu que ces espaces verts et boisés en captant du CO₂ et en abaissant la température environnante participent à la lutte contre les changements climatiques et les îlots de chaleur;

Attendu que la réglementation actuelle de la Ville de Québec ne permet pas de protéger adéquatement la forêt urbaine de l'arrondissement historique de Sillery car elle autorise l'abattage d'arbres pour tout projet de développement ou d'aménagement alors que l'ancienne réglementation de Sillery n'autorisait la coupe d'arbres que pour des raisons sanitaires ou sécuritaires;

Attendu que le tourisme naturel est en plein essor et qu'il est important de ne pas détruire notre capital naturel d'intérêt;

Attendu que la nature et le fleuve ont été identifiés en 2012 parmi les trois priorités les plus importantes de la vision de l'Office de tourisme de Québec;
Il est résolu que Nature Québec appuie la position de la Coalition Héritage Québec et de Québec Arbres qui est de :

1. Respecter au sens strict les six grandes orientations du Cadre de gestion du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery;
2. Éviter le morcellement des grands domaines en vue de leur lotissement pour des fins immobilières;
3. Protéger les espaces verts des grands domaines suivants actuellement menacés par un développement immobilier tout en autorisant le recyclage et l'extension pavillonnaire de leurs bâtisses :

Domaines menacés	Espaces verts (incluant boisés et plantations) en hectares	Boisés et plantations en hectares
Cimetière St-Patrick	6.33	4.86
Pères l'Assomptionistes	5.84	1.51
Soeurs Jésus-Marie	16.16	2.09
Fédération des Augustines	4.47	0.10
Domaine Benmore	3.48	1.50
Soeurs Ste-Jeanne d'Arc	5.93	1.56
Total	42.2	11.62

4. Favoriser des projets qui permettent l'accès public à ces grands domaines;
5. Intégrer les espaces verts protégés à une future trame verte de la Ville de Québec;
6. Favoriser des projets qui soient en lien avec l'histoire et la géographie des lieux et qui permettent d'éduquer la population sur les sciences naturelles, le fleuve St-Laurent et le patrimoine forestier québécois;
7. Favoriser des projets qui protègent et mettent en valeur le potentiel touristique historique et naturel de cet arrondissement.

Il est résolu d'appuyer Québec arbres concernant la protection des espaces verts de l'arrondissement historique de Sillery.

Proposé par Marianne Kugler
Appuyé par François Cantin
Adopté à l'unanimité



Denys Duchaine
Secrétaire